

FORMATION NUMÉRIQUE DES INTÉRIMAIRES



CONTEXTE

La fracture numérique désigne la disparité d'accès aux technologies informatiques (notamment internet) existant dans la société entre ceux qui s'adaptent, et ceux qui restent à l'écart.

Alors que de plus en plus de services sont disponibles en ligne (recherche d'emploi, déclaration d'impôt, formalités administratives en tout genre) les salariés intérimaires sont particulièrement touchés par cette précarité numérique :

- Public à faible niveau de qualification et isolé
- Revenus irréguliers et souvent restreints

Mais la maîtrise de l'outil leur est souvent indispensable :

- En recherche régulière d'emploi ou de mission
- Des métiers qui évoluent technologiquement



RAPPEL DES OBJECTIFS

- 1 Former les intérimaires les plus fragiles aux compétences de base du numérique
- 2 Faciliter l'accès des intérimaires au matériel informatique pour procéder à leurs propres démarches professionnelles et administratives indispensables
- 3 Engager ces intérimaires dans une démarche de formation certifiante (compétences clés / compétences de base)
- 4 Former les intérimaires les plus fragiles aux compétences de base du numérique



PUBLICS ET PARTENAIRES



LE PROJET EN CHIFFRES

62 %

des intérimaires sollicitent leur agence d'emploi pour une aide dans le cadre de leurs démarches en ligne.

30 %

des intérimaires ont des difficultés d'accès au numérique.

18

salariés intérimaires ont intégré le projet en 2018.

30€

de participation financière demandée à l'intérimaire pour l'acquisition d'un PC portable, conditionnée au suivi intégral de la formation.

DÉROULÉ DE L'ACTION

Recherche et contractualisation d'un partenariat pour la fourniture du matériel informatique (FASTT)

Réunion d'information à destination des agences d'emploi (FAF.TT et FASTT)

Identification des publics par les agences d'emploi

Entretien de positionnement des candidats et validation du projet (FAF.TT)

Accompagnement des intérimaires (35 h de formation)

Suivi des intérimaires à l'issue de la formation FAF.TT

Déploiement de l'action sur d'autres territoires



BILAN DE L'ACTION :

En 2018 2 groupes ont bénéficié de cette action à Strasbourg (avril 2018) et Nevers (décembre 2018).

2 intérimaires ont demandé à mobiliser leur CPF à l'issue de la formation pour suivre l'ensemble du parcours Cléa.

Une grande satisfaction pour :

- Les agences : valorisation, fidélisation des intérimaires.
- Les intérimaires : gain en autonomie, en confiance et en image de soi.



Contact : Véronique VISSER – Chargée de Mission Fastt - vvisser@faf.tt

POINTS POSITIFS :

Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la branche du Travail temporaire : FAF.TT, FASTT, agences d'emploi d'insertion.

Accompagnement global du salarié intérimaire de sa formation jusqu'à la mise à disposition du matériel

Une formation Cléa Numérique adaptée aux besoins du public intérimaire

Un engagement de tous les partenaires avec un co-investissement permettant au salarié d'accéder à du matériel à moindre coût.

PISTES D'AMELIORATION :

➔ Remettre les ordinateurs au plus tôt pour une meilleure appropriation du matériel

➔ Proposer des solutions et accompagnements pour la suite car formation courte (ateliers gratuits proposés en local par exemple)

➔ Mobiliser les aides du Fastt pour répondre à certaines difficultés financières (financement forfait internet, ...)